

BULLETINS 2023-2024

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Chers parents,

À l'école du Grand-Voilier, la communication et la collaboration école-famille sont considérées essentielles. Nous sommes conscients que c'est en travaillant ensemble que nos élèves progresseront le mieux dans leur cheminement scolaire et atteindront la meilleure réussite possible.

Les enseignants et les enseignantes de toutes les disciplines ont travaillé en ce sens à l'élaboration de ce document. Plus précisément, vous y trouverez les éléments suivants :

- Un aperçu des compétences évaluées à chaque étape ;
- Les modalités d'évaluations prévues afin de mesurer les apprentissages de votre enfant ;
- Les dates de remise des bulletins.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à le conserver afin de pouvoir le consulter au cours de l'année. Ainsi, vous pourrez suivre de plus près les apprentissages de votre enfant, mieux le soutenir tout au cours de l'année et, par conséquent, contribuer à sa réussite scolaire.

Soyez assurés que toute l'équipe-école se montre disponible pour travailler avec vous afin d'aider votre enfant à demeurer sur la voie de la réussite.

Isabelle Breault
Directrice

Sonia Boisvert
Directrice adjointe

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS
2^E ANNÉE (2^E ANNÉE DU PREMIER CYCLE)
ÉCOLE DU GRAND-VOILIER, 2023-2024

Première communication écrite

La première communication reçue au plus tard le 15 octobre 2023, vous donne quelques informations visant à indiquer comment votre enfant a amorcé son année scolaire sur le plan des apprentissages et du comportement.

Les bulletins seront disponibles dans la semaine des dates suivantes

1 ^{re} étape	20 novembre 2023
2 ^e étape	14 mars 2024
3 ^e étape	1 ^{er} juillet 2024

L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée

Disciplines		1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalité d'évaluation
Français	Lire (50 %)		X	X	Carnet de lecture Compréhension de textes Entretiens de lecture
	Écrire (30 %)		X	X	Dictées Productions écrites
	Communiquer oralement (20 %)	X		X	Observations Diverses situations de communication (causeries, échanges, présentations)
Anglais	Comprendre des textes entendus (60 %)	X		X	Évaluation continue de l'élève sur ses travaux exécutés en classe et par des petits tests
	Communiquer oralement en anglais (40%)		X	X	Évaluation continue de l'élève sur son effort à essayer de communiquer en anglais et sur des petits tests
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)		X	X	Situations d'apprentissage et d'évaluation
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X	X	X	Situations d'application, tests de maîtrise des concepts Observations

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS

2^E ANNÉE (2^E ANNÉE DU PREMIER CYCLE)
ÉCOLE DU GRAND-VOILIER, 2023-2024

L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée

Disciplines	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalité d'évaluation	
<p>Éducation physique et à la santé</p> <p>Compétence 1 : Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques (Locomotion, non-locomotion, manipulation, manipulation, habiletés fondamentales de base, etc).</p> <p>Compétence 2 : Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques (Principes de communication et de coopération, actions d'opposition, etc).</p> <p>Compétence 3 : Adopter un mode de vie sain et actif (Condition physique, relaxation, pratique sécuritaire d'activités physiques, pratique régulière d'activités physiques, hygiène corporelle, etc).</p>	X	X	X	Grilles d'observation selon les techniques enseignées, évaluations par les pairs, autoévaluation, tests physiques, questionnaires sur les habitudes de vie, portfolio de l'athlète.	
<p>Éthique et culture religieuse</p> <p>Les situations où l'élève sera amené à comprendre le phénomène religieux seront prises en compte pour une valeur de 50 % du résultat disciplinaire final. Les situations où l'élève sera amené à réfléchir sur des questionnements éthiques seront considérées pour une valeur de 50 % du résultat disciplinaire.</p>		X	X		Observations Discussions Travaux exécutés en classe
<p>Arts plastiques</p> <p>La création d'images personnelles ou médiatiques sera prise en compte pour 70 % du résultat disciplinaire final et l'appréciation d'images d'arts sera prise en compte pour 30 %</p>	X		X		Réalisations d'œuvres : observation de l'appropriation des techniques et du respect des consignes Réflexions sur des œuvres et divers artistes (orales et/ou écrites)
<p>Musique</p> <p>Inventer et interpréter des pièces vocales ou instrumentales pour 70 % du résultat final.</p> <p>L'appréciation des œuvres, ses réalisations ou celles de ses camarades pour 30 % du résultat final.</p>	X	X	X	Grille d'observation Présentations Discussions Évaluations écrites	
<p>COMPÉTENCE TRANSVERSALE</p>	X		X	La compétence évaluée : « Organiser son travail » <ul style="list-style-type: none"> • Observations • Autoévaluations 	